

Beaux-Arts.

Sommaire.

Monsieur le Directeur, j'ai reçu le 16 du mois dernier votre 1<sup>er</sup> Bordereau des Dépenses de l'Académie Impériale de France à Rome pendant l'Exercice courant, s'élevant à la somme de 13.471<sup>50</sup> 48<sup>50</sup> c. Ce bordereau va être transmis, avec les pièces à l'appui, au Trésor public pour être rattaché à l'ordonnance de paiement de 20.000<sup>50</sup> délivrée au nom du Caissier-payeur Central pour remboursement de l'avance de pareille somme qui vous a été faite par le payeur du Corps Expéditionnaire Français en Italie le 14 Mars dernier.

Mais vous avez omis de produire un certificat d'Inscription à l'inventaire de cinq objets de mobilier ou matériel (Stanis) compris dans les feuilles de Dewy et je vous prie de m'adresser cette pièce dans le plus bref délai possible.

Agrez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre d'Etat.

Lucien Meyer

à M. Schnitz, Directeur de l'Académie Impériale de France à Rome.

Ministère d'Etat  
Beaux Arts  
Sommaire

Paris le 29 Avril 1846

295

Monsieur le Directeur,

Je l'ai l'honneur de vous annoncer que je viens de puiser M. le Ministre  
des Finances, Directeur M. le Payeur du Corps expéditionnaire français  
en Italie à vous verser, sur votre titre, une somme de Vingt mille  
francs pour vous mettre à même d'acquiescer les Dépenses de l'Académie  
pendant l'exercice courant.

Il vous reste encore à me produire les pièces justificatives  
de l'emploi de 6,528-52<sup>4</sup> sur l'avance de 20,000 frs. qui vous  
a été faite le 14 mars dernier, pour le service de l'Académie  
et la totalité des justifications applicables aux 10,000 frs que  
vous avez reçus le 19 janvier 1846, pour l'exécution des copies  
de statues Antiques destinées à la Cour du Louvre, ensemble  
16,528-52<sup>4</sup>. Vous devez donc, avant de toucher les 20,000 frs.  
que le Payeur du Corps expéditionnaire français en Italie  
est chargé de vous verser m'adresser les justifications de  
l'emploi des 16,528-52<sup>4</sup> ci dessus. Cependant, si la mise  
en ordre de ces pièces exigeait encore un certain délai et que  
les nécessités du service de l'Académie ne vous permettent  
pas d'attendre pour recevoir ces fonds, vous pourriez les  
toucher immédiatement. Mais je vous engageai, de  
nouveau et très sérieusement, Monsieur le Directeur,  
à vous conformer plus rigoureusement d'iciormais aux  
prescriptions des Règlements de finances.

Je vous rappelle, Monsieur le Directeur, que j'ai  
pas encore reçu de réponse de vous, à la lettre que j'ai  
eu l'honneur de vous écrire le 21 février, pour vous  
demander de me faire connaître le montant exact  
des dépenses que vous avez pu faire avant le 31<sup>bre</sup>  
1845, pour l'exécution des copies de statues destinées  
à la Cour du Louvre. Ce renseignement m'est nécessaire  
pour le remboursement des 10,000 frs. Muni par le Crédit  
Remboursement qui m'est demandé encore aujourd'hui par  
M. le Ministre, Directeur de l'Académie Impériale de France à Rome

Saint-E. N. 9.

Le Capitaine Payeur Général.

Paris, Monsieur le Directeur, l'Appareil de la  
Conservatoire des Distingues

Le Ministre de la  
Ami-signé Achille Fould

Le Capitaine Payeur Général.

Paris, Monsieur le Directeur, l'Espérance de vous  
Considération très Distinguée

Le Ministre des  
Ami Signé Achille Soult

Le Caissier Payeur Central.

Paris, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma  
Considération très distinguée

Le Ministre d'Etat  
Ainsi signé Achille Poulet

Beaux-Arts.

Sommaire.

Académie Impériale  
de France à Rome.H<sup>e</sup>. Bordereau des Dépenses  
pour 1855.

Monsieur le Directeur, le quatrième Bordereau des Dépenses de l'Académie Impériale de France à Rome, pour 1855, s'élevant à la somme de 26,546<sup>f</sup>. 48. que vous m'avez transmis, par votre lettre du 30 février, m'est parvenue le 10 Mars seulement. Ce bordereau et les pièces qui l'accompagnent ont été examinés immédiatement et j'ai l'honneur de vous faire connaître le résultat de cet examen.

Erois des pièces produites, les N<sup>os</sup> 15, 16, 17, qui ont pour objet des travaux exécutés par les frères Conscience et qui doivent être acquittés par ces fournisseurs, ne portent l'acquis que d'un seul de ces derniers. Ses mémoires 8<sup>bis</sup> 8<sup>ter</sup> 12-13-14-15-16-18-19-20-22-26-27-28-29-45-46. et 47, comprenant des articles de matériel et de mobilier ne sont pas accompagnés de certificats d'inscription à l'inventaire pour ceux de ces objets devant avoir une certaine durée, ou de certificats de prise en charge pour les objets dont la durée est limitée.

En conséquence, je vous renvoie, ci-joint les trois mémoires des frères Conscience afin que vous puissiez faire compléter ces pièces et je vous prie de me les adresser le plus tôt possible avec les certificats ci-dessus indiqués. Je n'attends plus que ce complément de justifications pour produire au Trésor public votre H<sup>e</sup>. Bordereau de 1855.

J'invite, en attendant, M. le Ministre des Finances

M. Schnetz, Directeur de l'Académie Impériale de France à Rome.

à vous faire verser, par M. le Payeur du corps expéditionnaire français en Italie, la somme de 79<sup>+</sup> 17<sup>+</sup> excédant constaté de dépenses de l'Académie sur les Recettes au 31 Décembre 1855.

Vous me dites, Monsieur le Directeur que ces excédants doit être prélevé sur la somme de 1247<sup>+</sup> 82<sup>+</sup> Solde du crédit ouvert à l'Académie Impériale de France à Rome pour l'exercice 1855. Il ne peut y avoir de solde à vous allouer puisque vous avez déjà dépassé votre Budget.

Ce Budget était de ..... 103,647<sup>+</sup> 82<sup>+</sup>

J'ai autorisé depuis une dépense de 300<sup>+</sup>

pour Indemnité à l'ancien cocher de l'Académie, à 300<sup>+</sup> ..

Total ..... 103,947<sup>+</sup> 82<sup>+</sup>

De ce total il convient de déduire :

1<sup>o</sup> La double allocation, (traitement et nourriture de M. Carpeaux, qui ne s'est rendu à l'Académie qu'en 1856..... 2400.

2<sup>o</sup> En part proportionnelle dans les frais d'étude, qui ne peut être évaluée à moins de ..... 400.

..... 2,800. ..

Le qui porte votre Budget rectifié à la somme de .... 101,147<sup>+</sup> 82<sup>+</sup>

Vous avez reçu, soit par le Payeur du corps expéditionnaire français en Italie, soit au moyen de revenus de l'Académie une somme de ..... 101,125<sup>+</sup> 12<sup>+</sup>

Vous avez reçu pour solde votre s<sup>r</sup> Boudreau. 79 17<sup>+</sup> ..... 101,204<sup>+</sup> 29<sup>+</sup>

Donc il résulte que vous avez dépassé votre Budget de .... 56<sup>+</sup> 47<sup>+</sup>

Je m'empresse d'ajouter, Monsieur le Directeur, que je suis tout disposé à accorder, à titre de supplément,

le solde que vous réclamez si le service de l'Académie l'exige, car la situation du crédit de l'Établissement des Beaux-arts me le permet pour 1855. Mais il est indispensable que vous me fassiez connaître préalablement, les motifs qui rendent nécessaire ce supplément.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre d'Etat,  
Séverin

Extrait de la dépêche adressée le 2 Mai 1856 par  
S. Exc. le Ministre d'Etat au Soussigné Directeur  
de l'Académie Impériale de France à Rome, au sujet  
du 4. bordereau des dépenses du dit Etablissement pour  
l'exercice 1855.

Paris le 2 Mai 1856

Monsieur le Directeur

- ..... j'invite, en attendant, M<sup>r</sup> le Ministre
- „ des Finances à vous faire verser, par le payeur
- „ du Corps expéditionnaire français en Italie,
- „ la somme de 79 - 17<sup>7</sup> excédant constaté des
- „ dépenses de l'Académie sur les recettes au 31
- „ Décembre 1855.

le Ministre d'Etat  
Signé: Achille Fould

Pour extrait certifié conforme à l'original  
du 4. paragraphe de la dépêche susmentionnée.  
~~Le Ministre d'Etat~~  
Le Directeur de l'Académie de France à Rome  
Achille Fould



Reçu de la somme de la somme de la somme  
français à Rome - la somme en lettres  
de soixante six cent francs 17 centimes  
Rome ce 9 juin 1856

N. Schantz



Ministère d'Etat

Paris le 2 mai 1856

Bourses arts  
Sommaire  
Académie Impériale  
de France à Rome  
Le Bordaureau des Dépenses  
pour 1855

Monsieur le Directeur, le quatrième Bordaureau  
des dépenses de l'Académie Impériale de France à Rome,  
pour 1855, s'élevant à la somme de 26,546<sup>fr</sup> 48<sup>cs</sup> que vous  
m'avez transmis, par votre lettre du 20 février, m'est parvenu  
le 10 mars seulement. Le Bordaureau et les pièces qui l'accompagnent  
ont été examinés immédiatement et j'ai l'honneur de  
vous faire connaître le résultat de cet examen.

Trois des pièces produites, les n<sup>os</sup> 15, 16, 17, qui ont  
pour objet des travaux exécutés par les frères Conscience  
et qui doivent être acquittés par ces fournisseurs  
ne portent l'argent que d'un seul de ces derniers. Les  
mémoires n<sup>os</sup> 8<sup>es</sup>, 9<sup>es</sup>, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 22, 26, 27, 28  
29, 45, 46, et 47, comprenant des articles de mobilier  
et de mobilier, ne sont pas accompagnés de certificats  
d'inscription à l'inventaire pour ceux de ces objets devant  
avoir une certaine durée, ou de certificats de prise en  
charge pour les objets dont la durée est limitée.

En conséquence, je vous renvoie, ci-joint les  
trois mémoires des frères Conscience afin que vous  
puissiez faire compléter ces pièces, et je vous prie  
de me les adresser le plutôt possible avec les certificats  
ci-dessus indiqués. Je n'attends plus que le complément  
de justifications pour procéder au Trésor public  
votre Bordaureau de 1855.

J'invite, en attendant, M<sup>le</sup> le Ministre des Finances

M. Schmetz, Directeur de l'Académie Impériale de France à Rome

Série E, n<sup>o</sup> 3.

à Vous faire verser, par M. le Payeur du Corps expéditionnaire  
français en Italie, la somme de 79-17. en vertu constatée des  
dépenses de l'Académie sur les recettes au 31 décembre 1855.

Vous me dites, Monsieur le Directeur, que cet excédant doit  
être porté sur la somme de 1247-82. Solde du crédit  
ouvert à l'Académie Impériale de France à Rome pour  
l'exercice 1855. Et ne peut y avoir de solde à vous allouer  
puisque Vous avez déjà dépensé votre budget.

Ce budget était de ..... 103647-82  
J'ai autorisé depuis une dépense de 300 francs  
indemnité à l'ancien cocher de l'Académie ci- ..... 300-"  
Total ..... 103947-82

De ce total il convient de déduire :

1<sup>o</sup> la double allocation, (traitement d'ouverture)  
de M. Carpeaux, qui se s'est rendu à l'Académie  
en 1856. .... 2400-"  
2<sup>o</sup> une somme proportionnelle dans  
les frais d'études, qui ne peut être évaluée  
à moins de ..... 400-"  
..... 2800-"

Ce qui porte votre budget réel à la somme de ..... 101,147-82

Vous avez reçu, soit par le payeur du Corps  
expéditionnaire français en Italie soit au  
moyen des revenus ordinaires de l'Académie  
une somme de ..... 101,125-12

Vous avez reçus pour solde  
votre M. Cradreau ..... 79-17 ..... 101,204-29

Donc il résulte que Vous avez dépensé votre budget de ..... 56-42  
Je réimprime le projet de mandat de Directeur, qui je  
suis tout disposé à recourir, à l'effet de Supplément de solde  
que Vous réclamez, si le Service de l'Académie l'exige,  
par la situation du Crédit des Etablissements des Bureaux  
me le permet pour 1856. Mais il me est indispensable  
que Vous me fassiez connaître préalablement le motif

qui rendent nécessaire ce Supplément.  
Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma  
considération très distinguée

Le Ministre d'Etat  
Ainsi signé: Achille Fould  
Pour Copie Conforme

Ministère d'Etat.

Beaux-Arts.

Sommaire.

Paris, le 13 mai 1856

302

Monsieur le Directeur, j'ai reçu, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 19 avril dernier, votre 2.<sup>e</sup> Bordereau des Dépenses de l'Académie Impériale de France à Rome, pendant l'exercice courant.

Ce Bordereau s'élevant à 8,149.<sup>f</sup> 90.<sup>c</sup> a été vérifié et reconnu exact. Il vient d'être transmis au Trésor public.

Ce Bordereau porte à 2,621.<sup>f</sup> 38.<sup>c</sup> le montant des justifications produites par vous pour l'exercice 1856; lorsque vous m'avez adressé ce bordereau, une avance de 20,000 fr. vous avait été faite: vous avez dû toucher depuis une seconde avance de 20,000 fr. d'où il résulte qu'il vous reste à justifier de l'emploi de 18,378.<sup>f</sup> 62.<sup>c</sup>

Agnez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre d'Etat,  
Séverin Mey

M. Schnetz, Directeur de l'Académie Impériale de France à Rome,

